

Commune de
Niederanven



CERTIFICAT

18, rue d'Ernster L-6977 Oberanven
B.P. 21 L-6905 Niederanven

Personne en charge du dossier:
Service technique – Wagner Alain
☎ 34 11 34 - 55 ☎ 34 11 34 - 54

Par la présente et conformément à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, il est porté à la connaissance du public qu'en date du 12 décembre 2018, le Bourgmestre de la Commune de Niederanven a accordé l'autorisation à bâtir définie ci-dessous conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Numéro de l'autorisation : C 2018/38

Genre de l'autorisation : démolition et reconstruction d'une maison unifamiliale existante

Localisation du projet : 41, rue du Château, Senningen

Architecte: Jana KUSOVA architecte - Pétange


Nom et adresse du Permissionnaire :

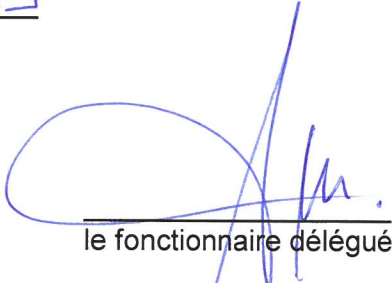
Monsieur et Madame DU

**Le présent certificat est délivré conformément aux dispositions la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.
Le public peut prendre inspection des plans afférents pendant le délai de recours devant les juridictions administratives (3 mois date de la délivrance du présent certificat).**

Date de la délivrance et de l'affichage : 12.02.2019


le bourgmestre


le permissionnaire


le fonctionnaire délégué

A afficher visiblement sur la propriété privée à 1 mètre max. du bord du domaine public